

Enregistrement et mixage en studio nomade

A l'issue de cette formation, les participant.e.s seront en mesure de mettre en place un dispositif d'enregistrement nomade et de réaliser l'enregistrement d'un groupe de musique, le mixage et le pré-mastering.

Attention : Les enregistrements se déroulent en soirée !

OBJECTIFS (Compétences)

Analyser les niveaux électriques analogiques
Mettre en œuvre le câblage d'un système d'enregistrement analogique / numérique
Choisir, préparer et installer les microphones pour l'enregistrement
Configurer une plateforme numérique multipiste
Acquérir / enregistrer des sons
Choisir et régler les périphériques pour le mixage
Réaliser un pré-mastering

CONTENU

J1 et J2 : Remise à niveau et installation du studio :

Rappel des niveaux électriques analogiques (symétriques et asymétriques).
L'utilisation des boîtiers de direct passifs et actifs.
Mise en oeuvre du câblage d'un système d'enregistrement analogique / numérique.
Choix, préparation et installation des microphones pour l'enregistrement.
Configuration d'une plateforme numérique multipiste.

J3 à J5 : Enregistrement :

Installation du groupe de musique. Installation de panneaux acoustiques absorbants afin d'isoler les sons.
Placement des micros sur les instruments et la (les) voix. Placement de micros pour l'enregistrement d'une réverbération naturelle.
Préparation des réseaux de casques (retours individuels stéréos).
Préparation et test des auxiliaires stéréo qui vont alimenter les réseaux de casques.
Réglage des niveaux d'enregistrement.
Prise de son d'ensemble, (avec voix témoin) et écoute avec le groupe.
Retouche des niveaux d'enregistrement si besoin.

J6 et J7 : Ré-enregistrements (Re-Re) :

Re-recording (ré-enregistrement de certains instruments).
Enregistrement des sons complémentaires. Enregistrement des voix.
Stockage et rangement des fichiers audio des bonnes versions.

J8 à J10 : Mixage et effets :

Préparation du mixage.
Choix et réglage des périphériques pour le mixage :
Réglages des compresseurs, limiteurs, noise-gates, expanseurs, effets (réverbération, chorus, délais....). Travail avec les sous-groupes.
Finalisation du mixage. Export des fichiers mixés.
Travail sur le pré-mastering.
Démontage du studio nomade. Débriefing et foire aux questions.

Durée | 10 jours (70 H)

Lieu(x) | TSV

Effectif | 3 à 6 participant.e.s

Coût | 4 200 € *

Intervenant.e | Bruno REY

(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public | Technicien.ne.s ou régisseur.se.s son, musicien.nes

Pré-requis | Bases solides en techniques du son

Outils | Ensemble de salles de tailles et acoustiques différentes, microphones, plateformes informatiques multipistes, interfaces audio, écouteurs de studio, casques, câblage divers, logiciels de traitement du son, processeurs d'effets externes

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Mise en situation en conditions réelles alternant avec des apports théoriques.
Enregistrement d'un groupe de musique, puis réalisations de différents mixages. Ecoute et analyse collective des différents mixages.
Evaluation en contrôle continu.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

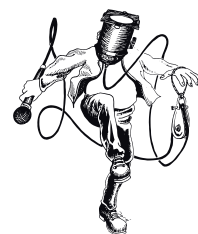
** Pour un financement via France Travail, le montant de la prise en charge est plafonné à 2 499 €. Un supplément pourra vous être demandé.
Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.*

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation.

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant



Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION